

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
	Etranger	15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2887 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 28 février :*

MM. Saunier, Astier, Firbas, M^{lles} Quillatre, Arphand, Andrillat, MM. Parade, Billiémas, M^{lle} Eynard, MM. Angelier, Servat, Mazetier, M^{lle} Bachrach, MM. Nelva, Séguin, Aubert, Roger.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 13 Mars 1928, à 20 heures.

1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 28 février, auxquels sont ajoutés :*

M^{lle} Aubreton (Marie), institutrice, 27, rue Carnot, Roanne (Loire), parrains MM. Michel et Larue. — M^{lle} Aubreton (Madeleine), institutrice, 27, rue Carnot, Roanne, parrains MM. Michel et Larue. — M. George, château d'Urfé, Saint-Marcel-d'Urfé, par Juré (Loire), parrains MM. Bertrand et Vial. — M. Levet, 5, boulevard Jules-Ferry, Roanne, parrains MM. Trubert et Vuillod. — M^{lle} Déchavanne (Alice), chez M^{lle} Theyenin, quai de l'Île, Roanne, parrains MM. Bertrand et Larue. — M. Garangou, 10, rue Gambetta, Roanne, parrains M^{lle} Pajot et M. Larue.

2^o *Présentation de :*

M. Apfel (Emile), Albaron (Bouches-du-Rhône), par MM. Puel et Nicod. — M. Corbière (Louis), professeur honoraire, 70, rue Asselin, Cherbourg

observe depuis 1921, dans le talus de la ligne du chemin de fer de Digoïn à Etang, le *Convolvulus dahuricus* Sims. (déterm. Prof. THELLUNG), plante originaire de Tartarie et de Sibérie, souvent cultivée comme plante ornementale et trouvée parfois à l'état spontané (Angleterre, Suisse).

D'après les renseignements donnés par M. CHASSIGNOL, il ne s'agit pas d'une naturalisation, car la plante ne fructifie pas mais se propage grâce à ses puissants rhizomes. Notre collègue désirerait savoir si cette espèce a déjà été rencontrée en France à l'état adventice.

M. BEAUVÉRIE fait ensuite une démonstration pratique d'une prise de pH du sol par la méthode colorimétrique à l'aide du comparateur Hellige. Les assistants sont vivement intéressés, tant par les explications données que par la simplicité de la manipulation qui met ces expériences à la portée de tous.

Sur les formes françaises de l' « *Hedysarum obscurum* » L.

Par M^{lle} Aimée CAMUS

En France, l'*Hedysarum obscurum* L. présente deux formes qui peuvent être distinguées comme variétés ou sous-variétés, l'une paraissant se trouver dans la partie septentrionale des Alpes, l'autre dans les parties centrale et méridionale. Leur répartition exacte sera à préciser; les localités indiquées ont été relevées dans l'herbier du Muséum de Paris et dans l'herbier E.-G. Camus.

Var. *typicum* A. Camus. — Plante peu élevée, de 20-35 centimètres environ, plus ou moins couchée à la base; grappes courtes, assez brièvement pédonculées; axe principal souvent fortement courbé en dehors; fleurs violettes; dents calicinales triangulaires, peu inégales; feuilles oblongues ou subelliptiques, étroites, arrondies et mucronulées au sommet; fruit marginé, glabre ou peu poilu.

Haute-Savoie: Mont Brizon (Crozet, Bourgeau); Vergy (Bourgeau, Gave); col de Balme (Lavallée); pentes du Méry (Charmont); rochers de l'Étalle, près de la Clusas (E.-G. Camus).

Var. *Boutignyanum* A. Camus¹. — Plante plus dressée, atteignant 50 centimètres et plus; grappes plus allongées que dans la variété précédente, longuement pédonculées; axe principal peu courbé ou droit; fleurs d'un blanc jaunâtre ou à peine rosées; dents du calice plus inégales, les supérieures courtes et assez larges, l'inférieure environ deux fois plus longue que la supérieure; folioles assez larges, souvent obovales ou subelliptiques, rétuses au sommet, non ou très brièvement mucronulées; fruit fortement marginé, glabre ou presque.

Isère: montagne de la Salette-Fallavaux, près Corps (Verlot et Delacour); la Salette (Moutin). — Hautes-Alpes: Mont Morgon, Bragoune, Colombier de Boréodon, Embrun (Boutigny); col de Marlif (Verlot); Mont Viso (Verlot, Génier); la Grave (Mathonnet); Puy-Golêfre à la Grave (Vieux); le Galibier (Templier); montagne de Galabrie, à Orcières (Burle f.); Fougillarde, chemin du col Agnel (Jeanpert); Lopez près Gap (Boile). — Basses-Alpes: vallée de Barcelonnette (Aunier), Allos (Cosson et Germain); la Condamine (Proal), la Condamine-aux-Tardées (Lannes). — Alpes-Maritimes: environs

¹ Je dédie cette variété à Boutigny, qui paraît l'avoir distinguée, d'après quelques lignes écrites sur une étiquette conservée dans l'herbier du Muséum.